



**MINISTÈRE
DES ARMÉES
ET DES ANCIENS
COMBATTANTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat général
pour l'administration**

Direction du service national
et de la jeunesse

Centre du service national et de la
jeunesse de Marseille

Affaire suivie par :
AAP1 Christian MERLIN

**ATTESTATION DE SITUATION
VIS-A-VIS DU SERVICE NATIONAL**

Le général de corps d'armée Pierre-Joseph GIVRE, directeur du service national et de la jeunesse
atteste que

TANOUS Lionel Francois Marie

Né le 05 mai 2001 à Marseille 12 Bouches-du-Rhône (13)

Identifiant défense : **21 130 20116**

est en règle au regard des obligations du code du service national.

A accompli sa journée défense et citoyenneté le 17 avril 2018.

Le 13 janvier 2025
(Cachet et signature de l'autorité)



Ce document permet de justifier que la personne est en règle avec l'obligation de participer à la journée défense et citoyenneté conformément à l'article L. 114-6 du code du service national, en vue d'une inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Adresse postale : GSBDD MARSEILLE - AUBAGNE - CSNJ 111 avenue de la Corse BP 40026 - 13568 MARSEILLE CEDEX 02

www.defense.gouv.fr/jdc/ma-jdc/contacts-et-coordonnees

Courriel : csnj-marseille-jdc.trait.fct@intradef.gouv.fr

Tél : 09.70.84.51.51 – Fax : 04.91.01.52.45 –

Le CSNJ ne reçoit pas de public.

Renseignement par téléphone : du lundi au jeudi de 9h00 à 11h30 et de 13h00 à 16h00 ; le vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h15 à 15h30.

Accès aux personnes à mobilité réduite : Non